

7 heures

TRANCHE	Tarifs unitaires mercredi	Tarifs unitaires inscription à l'année
1	5,89€	5,61€
2	7,35€	7,00€
3	8,81€	8,39€
4	10,27€	9,78€
5	11,74€	11,18€
6	13,19€	12,56€
7	14,66€	13,96€
8	16,12€	15,35€
9	17,58€	16,74€
10	19,05€	18,14€

Accueils de loisirs extrascolaires (vacances)

9 heures

TRANCHE	Tarif unitaires journée
1	8,93€
2	11,17€
3	13,39€
4	15,63€
5	17,85 €
6	20,09€
7	22,32€
8	24,55€
9	26,78€
10	29,02€
Hors commune	42,50€

*La facturation est établie sur la base d'un taux horaire.

10 heures

TRANCHE	Pour 9h
1	8,95€
2	11,19€
3	13,41€
4	15,65€
5	17,87€
6	20,11€
7	22,34€
8	24,57€
9	26,80€
10	29,04€
Hors commune	42,50€

**RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE DE 5%
(UNIQUEMENT SUR LES FORAITS)
POUR 2 ENFANTS ET PLUS**

11 heures

TRANCHE	Tarifs unitaires
1	8,97€
2	11,21€
3	13,43€
4	15,67€
5	17,89€
6	20,13€
7	22,36€
8	24,59€
9	26,82€
10	29,06€
Hors commune	42,50€

Informations

Restauration et accueil périscolaire matin et soir
Service Affaires scolaires
14, avenue Marcel Perrin
95540 Méry-sur-Oise
01 30 36 23 00
education@merysuroise.fr

Accueil de loisirs du mercredi et des vacances

Service Animation Enfance Jeunesse
14, avenue Marcel Perrin
95540 Méry-sur-Oise
01 34 48 15 05
alsh@merysuroise.fr

Janvier 2017

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

AUX PRESTATIONS PÉRI/EXTRA SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Confrontée à de très fortes tensions budgétaires, la Municipalité est conduite à réviser les participations des familles aux services apportés par la Ville.

Traditionnellement revues en janvier de chaque année, celles-ci n'avaient pas connu de hausse depuis janvier 2013 pour les accueils du matin et du soir et depuis février 2014 pour la restauration scolaire, les accueils du mercredi et des vacances scolaires.

Il s'agit, à travers cette révision générale, d'assurer une meilleure couverture des coûts que représentent les prestations péri et extra-scolaires pour la Ville, tout en respectant des grands principes :

- l'application du quotient familial à toutes les prestations, les tranches de quotient étant désormais au nombre de 10 ;
- une contribution de la Ville encore supérieure à 50 % du coût total des prestations, ce qui reste un effort budgétaire très important ;
- des participations des familles comparables à celles pratiquées dans les autres communes.

Pour atténuer l'effet des révisions, deux dispositifs peuvent se cumuler :

- des forfaits mensuels qui intègrent une réduction de 5 % pour les enfants inscrits à l'année,
- pour les familles dont 2 enfants au moins utilisent les services à l'année, une réduction supplémentaire de 5 % sur les forfaits mensuels.

Nous avons conscience, naturellement, que cet effort demandé aux familles n'est pas le bienvenu. Mais c'est sous la pression des décisions financières prises par l'Etat que nous y sommes contraints, afin de contribuer à un équilibre budgétaire de plus en plus difficile à réaliser.

Bien à vous.

Pierre-Edouard EON
Maire de Méry-sur-Oise



Participation financière des familles aux prestations destinées aux enfants de 3 à 11 ans

Tranche de quotient familial

Tranche de QF	
1	Inférieur à 250€
2	250,01 à 365€
3	365,01 à 480€
4	480,01 à 595€
5	595,01 à 710
6	710,01 à 825€
7	825,01 à 940
8	940,01 à 1055€
9	1055,01 à 1170€
10/QF non calculé	Supérieur à 1170,01€
Hors commune	

Restauration scolaire

Coût de la prestation : 9,52€

TRANCHE	Nouveaux tarifs unitaires	Nouveaux tarifs unitaires inscription annuelle
1	2,00€	1,90€
2	2,50€	2,38€
3	3,00€	2,85€
4	3,50€	3,33€
5	4,00€	3,80€
6	4,50€	4,28€
7	5,00€	4,75€
8	5,50€	5,24€
9	6,00€	5,71€
10	6,50€	6,19€
Hors Commune	7,50€	7,14€

Accueil périscolaire - Matin

Coût de la prestation : 5,85€ (matin)

TRANCHE	Nouveaux tarifs unitaires	Nouveaux tarifs unitaires inscription annuelle
1	1,84€	1,75€
2	2,00€	1,90€
3	2,15€	2,05€
4	2,31€	2,20€
5	2,47€	2,35€
6	2,63€	2,50€
7	2,78€	2,65€
8	2,94€	2,80€
9	3,10€	2,95€
10	3,26€	3,10€
Hors Commune	3,41€	3,24€

Accueil périscolaire - Soir

Coût de la prestation : 8,58€

TRANCHE	Nouveaux tarifs unitaires	Nouveaux tarifs unitaires inscription annuelle
1	3,15€	3,00€
2	3,41€	3,24€
3	3,68€	3,50€
4	3,94€	3,75€
5	4,20 €	4,00€
6	4,46€	4,25€
7	4,73€	4,50€
8	4,99€	4,75€
9	5,25€	5,00€
10	5,51€	5,25€
Hors commune	5,78€	5,50€

Accueil de loisirs du mercredi

Coût de la prestation : 27,85€ (repas compris)

5 heures

TRANCHE	Tarifs unitaires mercredi	Tarifs unitaires inscription à l'année
1	5,85€	5,57€
2	7,31€	6,96€
3	8,77€	8,35€
4	10,23€	9,74€
5	11,70€	11,14€
6	13,15€	12,52€
7	14,62€	13,92€
8	16,08€	15,31€
9	17,54€	16,70€
10	19,01 €	18,10 €
Hors commune	21,93€	20,88 €

6 heures

TRANCHE	Tarif unitaires mercredi	Tarifs unitaires inscription à l'année
1	5,87€	5,59€
2	7,33€	6,98€
3	8,79€	8,37€
4	10,25€	9,76€
5	11,72€	11,16€
6	13,17€	12,54€
7	14,64€	13,94€
8	16,10€	15,33€
9	17,56€	16,72€
10	19,03€	18,12€
Hors commune	21,95€	20,90€

*La facturation est établie sur la base d'un taux horaire.